

## Note stratégique de la FAB pour 2020

Récemment, le conseil d'administration de la FAB s'est penché au cours d'une journée de réflexion stratégique sur l'organisation interne et le rôle qu'elle veut/doit jouer à l'avenir pour la collecte de fonds.

Le texte suivant est le résultat de cet exercice et contient des idées, des objectifs ainsi que des actions concrètes que la FAB entend entreprendre au cours des mois à venir pour orienter le développement d'un plan stratégique pour 2020.

*Pour cette raison, les membres peuvent également examiner ce document, donner leur avis et apporter des compléments ou faire des remarques.*

### Quelques constats généraux :

- La diversité croissante des membres de la FAB confirme que le **profil du collecteur de fonds évolue**. La collecte de fonds n'est plus l'apanage des ONG Nord-Sud philanthropiques. Nous observons que d'autres secteurs ont de plus en plus recours à la collecte de fonds, notamment les soins de santé (associations de patients, hôpitaux), le secteur de la culture (musées, opéra...), le secteur du sport, mais aussi les initiatives citoyennes et les projets locaux. Il est tant question de dons de particuliers que de contributions d'entreprises et d'organisations, parfois, la limite entre la collecte de fonds et le sponsoring est devenue très ténue.
- Il existe **au sein des diverses organisations de grandes différences dans la manière dont l'activité de collecte de fonds** est réalisée. Nous constatons que la grande majorité des membres de la FAB ne se consacre pas entièrement à la collecte de fonds au sein de leur organisation. Dans de nombreux cas, la fonction est assortie à d'autres tâches (communication, marketing, voire la direction générale). Cela génère une autre dynamique dans leur organisation, ce qui implique également d'autres besoins du professionnel lui-même.
- La **FAB est en pleine phase de croissance** tant s'agissant du nombre de membres que des participants aux activités. Cette évolution débouche sur des demandes plus spécifiques de soutien du professionnel lui-même, mais aussi sur des questions plus propres au secteur (p. ex., des analyses du secteur et du marché, des études comparatives). La FAB doit adopter les mesures suffisantes, tant au niveau de la direction (gouvernance) que du secrétariat pour faire face à cette hausse du nombre de demandes, mais aussi pour les stimuler de manière proactive.

## **Objectifs stratégiques**

### **1. La FAB comme centre de connaissances**

#### **Nous œuvrons davantage au développement des connaissances (savoirs, chiffres, données) sur les tâches et le rôle du collecteur de fonds**

Il ne suffit pas de disposer uniquement des informations et des données. Il convient de travailler sur des rapports, des analyses et des aperçus, qui doivent également être vérifiés avec le marché pour être à même de se prononcer sur les « meilleures pratiques », les normes et les critères de qualité...

Actions concrètes (qui doivent être précisées) :

- Élaboration d'une série de « Dossiers de connaissances » traitant de questions précises. Pour ce faire, la FAB peut se pencher sur des exemples étrangers de processus de certification pour donner corps à un cadre abondant tous les thèmes utiles pour le collecteur de fonds.
- Faire appel aux universitaires et aux étudiants en vue d'effectuer des recherches et des analyses, mais également pour mobiliser les membres pour obtenir des idées et pour valider les Dossiers de connaissance.
- Créer une « Galerie de portraits » pour que les membres puissent se trouver sur la base de leur expertise et de cas concrets. Il s'agit d'un avantage supplémentaire pour les consultants, mais ce sera également très utile pour les collecteurs de fonds « internes ».
- Réalisation du « Vade-mecum de la FAB » : des informations pour les débutants sur ce qui les attend, notamment sous la forme d'une FAQ, mais aussi en prêtant attention aux éléments pratiques (tordre le cou aux mythes sur le secteur).
- Mettre sur pied un parcours de formation de base au sein de la FAB Academy (voir ci-dessous).
- Se tenir informé des évolutions en gardant contact avec les organisations similaires à l'étranger et au sein de l'organisation européenne EFA plus particulièrement. La FAB a l'intention d'organiser le prochain congrès de l'EFA en Belgique.

Toutes ces actions doivent permettre à la FAB d'acquérir davantage de notoriété et ainsi de devenir la référence et un interlocuteur incontournable pour tous les collecteurs de fonds.

### **2. La FAB comme prestataire de services et formateur**

#### **Nous veillons à ce que les services et activités destinés aux membres soient adaptés au contexte en évolution dans lequel le collecteur opère.**

##### **FAB Academy**

Nous travaillons au sein de la FAB Academy à un parcours de formation de base de 2 ou 3 jours pour les collecteurs de fonds débutants. Il s'agit d'une extension des Séances d'enseignement actuellement proposées. Des aspects pratiques comme les techniques, les meilleures pratiques, mais aussi le cadre légal, y occuperont une place centrale. En outre, il convient de prêter une grande attention aux compétences nécessaires. Par exemple, élaborer des cas, se concerter avec la direction

et l'administration, effectuer des présentations, rédiger des comptes rendus, dresser des rapports (communiquer les chiffres au monde)...

La formule doit être suffisamment accessible (coût, aspects pratiques), mais dans le même temps doit jouer la carte de la qualité (orateurs experts). Il est essentiel que la fréquence de ces sessions soit bien définie (p. ex. deux fois par an) et que les dates soient communiquées bien à l'avance.

Cette formation de base sera également assortie de modules complémentaires qui permettront d'aborder des sujets plus pointus et spécifiques de manière plus approfondie (les Master Classes).

La FAB impliquera également les collègues du collecteur de fonds, par exemple en organisant une formation « la Collecte de fonds pour les non-initiés » de sorte qu'ils puissent mieux comprendre le travail du collecteur de fonds.

### **Conférences et expéditions**

Le format des Conférences a pour but de veiller à ce que les membres de la FAB restent les plus informés possible des dernières évolutions, tendances, meilleures pratiques, etc. qui sont liées au métier de collecteur de fonds. Elles peuvent aborder des questions plus techniques (techniques, meilleures pratiques...), mais aussi traiter des compétences ou du rôle du collecteur de fonds.

L'élargissement observé du concept de collecteur de fonds peut également être analysé et étudié lors de conférences. En outre, des orateurs d'autres secteurs ou actifs sur des projets spécifiques peuvent également donner leur avis sur le corporate sponsoring.

Il est également essentiel de mettre en place le plus rapidement possible un programme annuel de sorte que les membres puissent s'y inscrire.

Le déploiement du concept des Expéditions (voir le projet « De Wervers ») est renforcé. Le but est de créer des petits « réseaux d'apprentissage » sur des défis précis du collecteur de fonds.

### **3. La FAB comme défenseur des intérêts du secteur**

**Nous ne sommes pas principalement une organisation de lobbying, mais nous jugeons essentiel de défendre les intérêts de nos membres en cas de besoin.**

La FAB est une association de professionnels qui travaillent le plus souvent au sein d'organisations. Les organisations très actives dans le domaine de la collecte de fonds sont éventuellement déjà membres de VEF-AERF, qui a pour but de promouvoir les intérêts de ces organisations.

Dans cette optique, la FAB n'a pas pour fonction principale de faire du lobby en ce qui concerne les intérêts des organisations en tant que tels. Or, la FAB estime pouvoir mettre en avant les intérêts des collecteurs de fonds individuels. Imaginez que le législateur prépare une loi qui touche directement la fonction de collecteur de fonds (par ex., la formation permanente obligatoire), alors, la FAB se manifestera.

En outre, la FAB estime qu'elle doit également se pencher sur les questions concrètes des parties prenantes (politiques, autorités, société civile...) qui ont trait aux intérêts des collecteurs de fonds ou à la collecte de fonds en général. Dans ces cas, la FAB verra dans quelle mesure elle peut apporter son soutien à VEF-AERF ou elle doit prendre position elle-même.

Dans tous les cas, la FAB veut adopter une attitude positive et ouverte à l'égard du métier de collecteur de fonds. Cela implique que la FAB ne prône pas une réglementation trop stricte ou des mesures protectionnistes qui viendraient mettre à mal l'éthique professionnelle inhérente aux collecteurs de fonds.

#### **4. La FAB en qualité d'association professionnelle**

##### **Nous veillons à la professionnalisation de l'organisation et des membres en particulier.**

Voici quelques actions concrètes sur lesquelles nous allons nous pencher :

##### **Expansion des membres**

- La FAB n'est certainement pas opposée à l'expansion naturelle de ses membres étant donné que cela ne peut qu'enrichir les autres membres. Cela peut également se traduire par des actions et des activités plus ciblées.
- Nous envisageons d'être un peu plus actifs dans des secteurs spécifiques (culture et soins de santé-hôpitaux). Dans ce contexte, nous étudions la possibilité d'une collaboration avec les organisations sectorielles ou les antennes locales (par ex. Faro, Zorgnet Icuuro, Socius ?).
- Les membres sont également sensibilisés aux « différences » de ces divers segments de membres, notamment dans le cadre de conférences (voir ci-dessus).
- Il convient de prêter suffisamment attention aux membres francophones (par ex. via ACODEV, Fundraisers Forum).

##### **Communication et nouveaux membres :**

- Il convient de diffuser des informations plus claires sur ce que la FAB représente et promeut (par ex. cette note). Ces informations seront reprises dans notre communication, dans un premier temps sur le site Internet.
- Nous allons travailler à davantage de communication émanant des membres et pour les membres au travers de témoignages, d'entretiens, d'informations plus larges sur le secteur et le marché.
- Nous travaillons sur des actions de recrutement actif sur divers canaux (en ligne, courrier, publicités auprès d'autres organisations...). Ces efforts peuvent cibler des secteurs précis, mais aussi des groupes-cibles spécifiques, notamment les preneurs de décisions (les directeurs des organisations pour qu'ils comprennent que leur collecteur de fonds a intérêt à devenir membre).
- La FAB est belge et utilise officiellement l'anglais comme langue de travail. Étant donné que cela peut néanmoins constituer un obstacle, certains documents seront publiés en néerlandais et en français sur le site Internet et dans les communications.

(Note approuvée par le conseil d'administration de la FAB le 11/09/2019)